

11 octobre 2013

MALI

Malgré un lent retour à la stabilité, pas de solutions durables en vue pour bon nombre de PDI

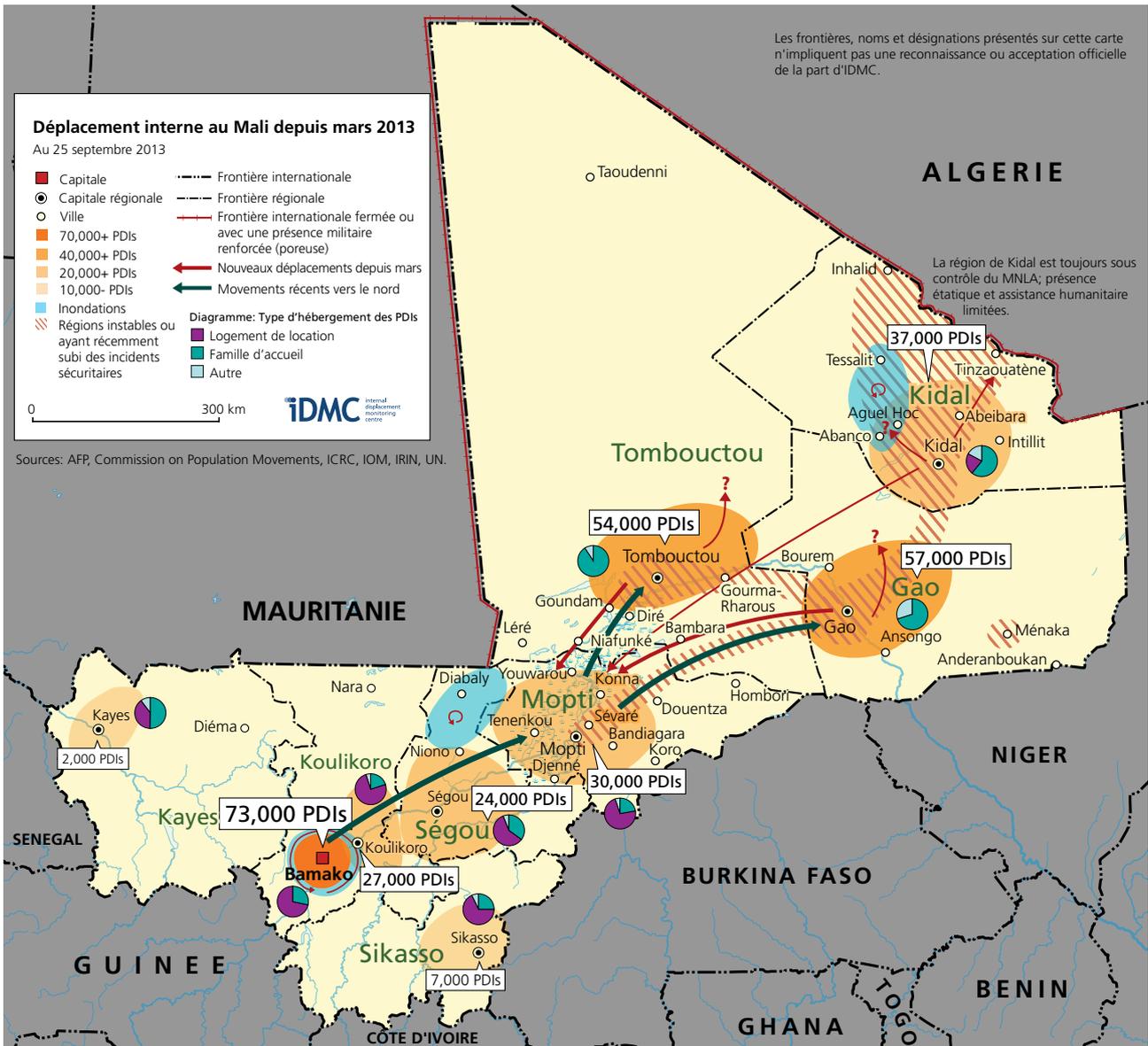
Le Mali se remet lentement du coup d'Etat militaire de mars 2012 et de la prise du Nord du pays par des rebelles touareg et des groupes islamistes la même année. Les événements dramatiques de 2012 et du début 2013 ont plongé le pays dans une crise humanitaire, politique et sécuritaire complexe, provoquant le déplacement interne de centaines de milliers de personnes. Aujourd'hui, les Maliens et la communauté internationale envisagent l'avenir proche avec une confiance mesurée.



Des milliers de maliens qui avaient trouvé refuge dans les villes du sud du pays au cours des troubles de l'année dernière commencent à retourner dans le nord. D'autres attendent encore d'être rassurés sur la situation sécuritaire avant de rentrer chez eux. (Photo: E.J. Rushing, mars 2013)

L'amélioration significative des conditions de sécurité, illustrée par la tenue pacifique des élections présidentielles de juillet et août 2013, a permis à de nombreuses des 311,000 personnes déplacées internes (PDI), vivant toujours dans des conditions extrêmes, de se projeter dans l'avenir. Des dizaines de milliers d'entre elles ont commencé à regagner leurs foyers au Nord du Mali, mais de nombreux obstacles persistent, les empêchant de trouver des solutions vraiment durables à leur déplacement. Des combats et attaques sporadiques se poursuivent dans le Nord, notamment à Kidal. Les combattants ont laissé dans leur sillage des restes explosifs de guerre mettant en danger les populations civiles, notamment les enfants. L'exacerbation des tensions ethniques n'a fait qu'amplifier les déplacements de population au sein des communautés susceptibles d'être assimilées à l'une ou l'autre des parties au conflit. Le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), qui a toujours le contrôle de Kidal, a récemment repris les négociations avec les autorités maliennes après s'être retiré le 26 septembre des accords de paix signés en juin 2013 avec le gouvernement, permettant le retour de certains représentants de l'Etat dans la région. La situation reste néanmoins tendue et les négociations sur le statut du Nord-Mali n'ont pas encore été entamées.

Les milliers de déplacés internes restés dans les centres urbains du Sud - qui désirent pour la plupart regagner le Nord mais attendent d'être sûrs que la situation soit vraiment stable dans leurs villes d'origine - ont été appauvris par des mois d'épreuves, privés de leurs moyens de subsistance et incapables de



Source: IDMC
D'autres cartes sont disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org

satisfaire leurs besoins fondamentaux. Qu'ils choisissent de rentrer chez eux, de s'intégrer localement ou de s'établir dans une autre partie du pays, ils ont besoin d'aide pour reprendre le cours normal de leur vie et leurs activités économiques. Beaucoup ayant été victimes ou témoins de violences, les séquelles physiques et psychologiques doivent être prises en charge. Les enfants séparés et non accompagnés, associés à des groupes armés ou victimes de violences sexuelles ou sexistes sont particulièrement vulnérables.

Contexte et causes de déplacement

Des déplacements internes ont eu lieu au Mali de façon intermittente pendant les périodes de grande sécheresse et les conflits politiques, notamment les rébellions touareg antérieures. Avant l'indépendance du pays en 1960, les Touaregs ont commencé à revendiquer une plus grande autonomie, la reconnaissance de leur langue et de leur culture et des opportunités de développement économique ([Minority Rights Group](#), 2007). Ils ont mené une série d'insurrections contre le gouvernement malien : en 1962-1963, entre 1990 et 1996, puis entre 2007 et 2009.

Les vagues de déplacement les plus récentes, et sans doute les plus massives, observées au Mali ont été provoquées par la prise du Nord par les rebelles touareg et djihadistes en 2012 et par l'avancée des islamistes vers Bamako en 2013. Pour freiner cette progression, la France a déployé ses troupes aux côtés de l'armée malienne afin de reprendre le contrôle des régions septentrionales éprouvées par une année d'atrocités et d'occupation islamiste. L'offensive, baptisée « opération Serval », a forcé les groupes djihadistes à battre en retraite dans les régions montagneuses du Nord. Leurs attaques sporadiques contre Tombouctou, Gao et Kidal se sont néanmoins poursuivies. Des troupes internationales ont été déployées dans le cadre de la Mission interna-

tionale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), qui a par la suite été substituée par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Rébellion touareg de 2012 et coup d'État ultérieur

Le 17 janvier 2012, les rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), un groupe séparatiste formé en octobre 2011 et renforcé par des combattants de retour de Libye, ont lancé une offensive contre l'armée malienne pour obtenir l'indépendance du Nord ([The Daily Telegraph](#), 19 janvier 2012). Les combats ont touché tout le nord du Mali et en trois semaines, au moins 30 000 personnes ont été déplacées ([CICR](#), 8 février 2012). Les civils ont fui les affrontements entre les forces gouvernementales et les combattants touareg ainsi que la violence et les représailles de l'armée ([HCR](#), 23 février 2012). À la mi-mars, environ 93 400 personnes avaient été déplacées à l'intérieur des frontières du Mali et environ 99 000 autres avaient cherché refuge dans les pays voisins, principalement en Algérie, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger ([OCHA](#), 15 mars 2012).

Le 22 mars, des soldats mécontents de l'armée malienne rassemblés au sein du Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État (CNDRE) ont perpétré un coup d'État à Bamako et renversé le Président Amadou Toumani Touré. Le CNDRE, dirigé par le capitaine Amadou Sanogo, a justifié ce putsch par la mauvaise gestion de la rébellion dans le Nord de la part du gouvernement et par l'incapacité de Bamako à contrer le MNLA ([BBC](#), 22 mars 2012). Sous la pression de la communauté internationale, notamment de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le CNDRE a été contraint de céder le pouvoir à un gouvernement civil intérimaire, mené par Dioncounda Traoré.

Prise de contrôle du Nord par les militants islamistes

Les rebelles touareg ont profité du vide politique

laissé par le coup d'État à Bamako pour s'emparer des villes de Kidal, Gao et Tombouctou en seulement trois jours entre le 30 mars et le 1^{er} avril, obligeant l'armée malienne à battre en retraite ([Reuters](#), 1^{er} avril 2012). Le MNLA était soutenu par un groupe islamiste lourdement armé, Ansar Dine, une milice aux liens supposés avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Des membres du groupe islamiste nigérian Boko Haram ont été vus à Gao aux côtés de combattants du MNLA ([Vanguard](#), 9 avril 2012). Le 6 avril, le MNLA a proclamé l'indépendance de l'« Azawad », une zone septentrionale représentant environ 60% du territoire malien.

La condamnation immédiate par l'Union africaine et par l'Union européenne de cette déclaration n'a pas eu d'effet sur le terrain. Dans le courant du mois d'avril, Ansar Dine a rapidement mis à l'écart le MNLA, prenant le contrôle de plusieurs villes du Nord et imposant une interprétation stricte de la charia. La différence d'objectifs entre les deux groupes (le MNLA cherchant à constituer un État de l'Azawad indépendant et Ansar Dine aspirant à islamiser le Mali) a conduit à l'abandon de leur projet de fusion. D'autres déplacements ont été provoqués par les affrontements armés qui ont opposé le 27 juin à Gao les combattants du MNLA et ceux du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), une émanation d'AQMI aspirant à islamiser l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Le MNLA a perdu le contrôle de Gao, sa capitale de transition, et retiré ses combattants de la périphérie de Tombouctou, Ménaka et Kidal ([Jeune Afrique](#), 4 juillet 2012). Le 12 juillet, le MNLA avait été entièrement expulsé du Nord-Mali, abandonnant par la suite ses revendications d'indépendance et laissant le contrôle absolu de la région aux mains des islamistes ([LeMonde.fr](#), 12 juillet 2012).

Un gouvernement d'union nationale dirigé par le président Dioncounda Traoré et le premier ministre Cheick Modibo Diarra a été mis en place au mois d'août avec pour priorité de reprendre

le Nord du pays. Cependant, début septembre, le MUJAO avait étendu sa domination en prenant le contrôle de Douentza, une ville bordant le territoire contrôlé par le gouvernement dans la région de Mopti au sud du Mali ([AFP](#), 1^{er} septembre 2012). Cette avancée en direction du Sud a exposé des milliers de PDI au risque d'un nouveau déplacement vers des zones de refuge plus méridionales encore.

Progression des islamistes vers le Sud, intervention militaire et insécurité persistante

Début janvier 2013, des groupes islamistes se sont déployés en direction du Sud pour tenter de prendre possession des villes situées en-deçà de la ligne de démarcation Nord-Sud, stable depuis avril 2012 ([BBC](#), 7 janvier 2013). La prise de Konna et la crainte de voir d'autres villes tomber sous le contrôle des djihadistes ont provoqué des déplacements internes de populations vers d'autres zones plus au Sud ([Reuters](#), 10 janvier 2013; [IRIN](#), 11 janvier 2013).

La progression des islamistes et les combats les opposant à l'armée malienne ont incité le gouvernement malien à demander de l'aide aux Nations unies et à la France. Cette dernière a accepté l'envoi de troupes au Mali et la résolution 2085 adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en décembre 2012 a permis le déploiement rapide de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) en vue de la reconquête du Nord ([UNSC](#), 10 janvier 2012; [BBC](#), 11 janvier 2013). De violents combats, dont des raids aériens, ont éclaté à la mi-janvier dans plusieurs villes du centre et du nord du Mali, incitant les populations à chercher refuge au Sud ou plus au Nord dans le désert, notamment près de la frontière algérienne, qui a immédiatement été officiellement fermée ([Le Monde/AFP](#), 13 janvier 2013; [RFI](#), 14 janvier 2013; [L'Express](#), 18 janvier 2013; [Radio des Nations Unies](#), 29 janvier 2013).

Les groupes armés se seraient tous retranchés dans le massif de l'Adrar des Ifoghas au Nord-Mali,

laissant derrière eux des munitions non explosées, qui ont empêché les déplacés de rentrer chez eux en toute sécurité ([IRIN](#), 19 mars 2013). En février, les rebelles islamistes se sont livrés à une véritable guérilla, perpétrant des attentats suicides à la bombe à Gao, Kidal et Tombouctou. Entre mars et juillet 2013, au moins 77 personnes ont été tuées ou blessées par des restes explosifs de guerre au centre et au nord du Mali ([OCHA](#), 5 août 2013).

La résolution 2100 adoptée en 2013 par le Conseil de sécurité des Nations unies a conduit à la mise en place, pour une période initiale de douze mois, d'une Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) comptant 12 600 hommes, militaires et policiers ([UNSC](#), 25 avril 2013). Le 1^{er} juillet 2013, la MINUSMA a pris le relais de la MISMA, présente sur le terrain depuis janvier ([IRIN](#), 1^{er} juillet 2013). Dans le cadre de son mandat de stabilisation, la MINUSMA est responsable de l'élaboration et de l'exécution de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration d'ex-combattants. Elle contribuera également à mettre en place les conditions de sécurité indispensables au retour librement consenti des déplacés ([UNSC](#), 25 avril 2013). Le Service de la lutte antimines (SLAM) des Nations unies a ouvert une antenne au Mali, formant et conseillant les autorités maliennes sur la façon de faire face à la menace représentée par les munitions non explosées ([Service d'information de l'ONU](#), 22 mai 2013).

Tensions inter-ethniques

La situation des droits de l'homme s'est dégradée en 2012 sur fond de montée des tensions ethniques et de multiplication des cas signalés de violations commises par l'armée. Face à la manipulation politique et militaire de l'ethnicité, différents groupes ethniques ont craint d'être pris pour cible ([HRW](#), 20 décembre 2012). La sécurisation, en janvier, des villes du Nord-Mali a été suivie par le pillage de maisons et de magasins appartenant à des arabes ou à des touareg, accusés par certains civils et soldats maliens d'avoir soutenu

les rebelles ([VOA](#), 29 janvier 2013; [RFI](#), 11 février 2013). Cette situation a poussé de nombreuses personnes à fuir de peur de représailles meurtrières de la part de l'armée, à l'origine d'exactions contre les soi-disant « infiltrés » ([IRIN](#), 31 janvier 2013). De même, des PDI provenant du Nord-Mali et échoués à Tinzouat, près de la frontière algérienne, auraient fui de peur de représailles du fait de leur appartenance ethnique ([Solidarités, Médecins du Monde](#), février 2013).

En juin, la population noire de Kidal a dénoncé le climat de peur généralisée régnant sur la ville et les violations commises par le MNLA, allégations qui ont été démenties par le groupe touareg ([RFI](#), 2 juin 2012). L'arrivée de soldats maliens à Kidal dans le courant du mois n'a fait qu'aviver les tensions dans cette ville aux mains du MNLA depuis janvier 2013 ([AFP](#), 8 juin 2013).

Insécurité alimentaire et déplacements causés par des catastrophes naturelles

Le conflit malien de 2012 est intervenu dans un contexte de forte sécheresse, d'inondations et de grave crise alimentaire. Plus de 16 millions d'habitants du Sahel ont été exposés au risque de malnutrition ([FAO](#), 8 août 2012). En juin 2012, on estimait à 1,76 millions le nombre de personnes confrontées à une crise alimentaire dans les régions de Gao, Tombouctou, Kidal et Mopti ([OCHA](#), 19 juin 2012). L'année 2012 a été caractérisée par une sécheresse chronique et une insécurité qui ont perturbé les couloirs de transhumance et les systèmes traditionnels de distribution alimentaire. Des entretiens menés auprès de PDI à Bamako ont montré qu'après le conflit armé, la crise alimentaire était la deuxième cause du déplacement ([OIM](#), juillet 2012).

Si certaines régions ont souffert de la sécheresse et de saisons des pluies insuffisantes ([PAM](#), 22 août 2013), d'autres ont subi des dommages importants causés par les précipitations et les inondations. Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes laissées sans abri.

En 2012, plusieurs parties du pays ont été durement touchées, notamment les régions de Kayes et Ségou, où des maisons et bâtiments publics, comme des écoles, ont été gravement endommagés ([L'Indépendant](#), 28 août 2012; [Save the Children](#), 3 octobre 2012).

A la mi-2013, des inondations ont frappé des villages dans les régions de Kayes, Ségou, Bamako et Kidal. A Kidal, déjà ravagée par le conflit de 2012, plus de 1 100 logements avaient été endommagés ou détruits à la mi-août, augmentant les risques de maladies hydriques ([OCHA](#), 28 juin 2013; [ECHO](#), 23 août 2013). On estime à plus de 11 000 personnes la population de Kidal et Ségou sinistrée par les inondations ([OCHA](#), 26 août 2013). A Bamako, les pluies torrentielles ont fait au moins 34 morts et détruit des centaines de maisons ([OCHA](#), 30 août 2013), pour la plupart construites en terre séchée (banco) dans des lits de cours d'eau ([AFP](#), 30 août 2013).

Schémas des déplacements et chiffres relatifs aux PDI

Au 25 septembre 2013, on estimait à 311 300 personnes le nombre de déplacés internes au Mali ([CMP](#), 25 septembre 2013). Sur les 353 000 PDI recensées en juin 2013, près de 8000 personnes déplacées à Mopti avaient regagné leurs foyers un mois plus tard. 175 200 autres avaient trouvé refuge dans les pays voisins au 16 juillet ([OCHA](#), 19 juillet 2013). En juin 2013, les données disponibles pour les régions de Bamako, Ségou, Koulikoro, Sikasso et Kayes faisaient état de 85 000 enfants et 40 500 femmes déplacés ([CMP](#), 20 juin 2013), des données démographiques qui exigent des considérations spécifiques en termes de sécurité, de protection et d'assistance. La plupart des déplacements ont eu lieu durant les premiers mois de la crise en 2012. De nouveaux mouvements de population, de moindre ampleur, ont été observés suite à l'intervention militaire de janvier 2013 ([OIM](#), juillet 2013).

La Commission sur les mouvements de population (CMP), mise en place en juin 2012 dans le cadre du Groupe sectoriel Protection pour centraliser et coordonner l'information sur les mouvements de population, fournit des estimations du nombre de personnes déplacées. Dirigée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), elle regroupe le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial (PAM), Catholic Relief Services (CRS), Handicap international, l'Agence d'aide à la coopération technique et au développement (ACTED), la Direction générale de la protection (qui fait partie du ministère de la Sécurité intérieure et de la Protection civile du Mali) et le ministère malien de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et des Personnes Agées ([OCHA](#), 20 juin 2012; correspondance par courriel avec l'OIM, septembre 2012).

Amélioration du suivi des PDI

Pendant la première année du conflit, l'insécurité généralisée et les problèmes d'accès aux régions septentrionales ont empêché la CMP et ses partenaires de procéder à des évaluations pertinentes de la situation des PDI dans le nord du pays. En février 2013, l'accès à ces régions restait limité et les maigres données disponibles au sujet des déplacements internes remontaient à octobre 2012 ([CMP](#), 21 février 2013).

L'évaluation du nombre et de l'emplacement des PDI dans le Sud s'est révélée moins difficile. Au printemps 2012, les agences des Nations Unies appartenant au Groupe sectoriel Protection ont ainsi pu procéder à des entretiens et à des enregistrements ([OCHA](#), 27 juin 2012). Il faut cependant noter que certaines personnes déplacées n'ont eu ni le temps, ni la volonté de s'enregistrer au cours des premiers exercices effectués dans le Sud, limitant l'exactitude des évaluations initiales et soulignant la nécessité d'un suivi plus systématique ([ACTED/Welthungerhilfe](#), 4 juin 2012).

Fin juin 2012, l'OIM a entrepris de suivre les mouvements des PDI dans l'ensemble du Mali, commençant par les six communes de Bamako. Quelques mois plus tard, des exercices de suivi similaires ont été menés dans les trois régions septentrionales de Kidal, Gao et Tombouctou, ainsi que dans la zone tampon de Mopti. Un système de suivi et de surveillance a été mis en place par l'OIM afin d'harmoniser la collecte de données précises et actualisées sur les déplacements internes au Mali (correspondance par courriel avec l'OIM, Septembre 2012). En janvier 2013, l'OIM a commencé à suivre les mouvements de population au niveau des principaux centres de transit entre le Nord et le Sud du Mali, afin de recueillir des estimations plus précises sur les déplacements et les retours (OIM, 31 janvier 2013).

L'augmentation du nombre estimé de déplacés en mars et avril 2013 par rapport au mois précédent tient essentiellement à la capacité de la CMP à conduire des évaluations plus complètes dans des régions comme Mopti et à la plus grande volonté des PDI de s'enregistrer (CMP, 30 avril 2013).

Zones d'origine et lieux d'établissement des personnes déplacées

Selon les dernières informations disponibles, les PDI proviennent essentiellement des régions de Tombouctou (51%) et de Gao (38%) et, dans une moindre mesure, de Kidal et Mopti (OIM, juillet 2013). En juillet 2013, 79 000 déplacés s'étaient installés à Bamako, 54 000 à Mopti et plus de 46 000 à Ségou (CMP, 30 avril 2013). La plupart des personnes déplacées dans les régions septentrionales sont originaires du Nord. A Kidal, 66% des PDI venaient de la région environnante, de la même façon que 51% et 23% des déplacés identifiés respectivement à Tombouctou et à Gao étaient originaires de ces zones (OIM, juillet 2013).

Contrairement au premier semestre 2012, où 90% des personnes déplacées dans le Sud étaient hébergées en famille d'accueil dans des zones urbaines, seules 18 à 27% d'entre elles étaient

encore dans cette situation à la mi-2013, tandis que 68 à 77% avaient pu obtenir leur propre logement. Selon le Groupe sectoriel Abris, 5% supplémentaires vivaient en habitat collectif ou dans des abris de fortune, comme des écoles, entrepôts ou bâtiments inachevés (Groupe sectoriel Abris, avril 2013; OIM, juillet 2013; OCHA, 16 juillet 2013). Plusieurs mois après le début de la crise, certaines familles hébergeaient encore de nombreux déplacés internes. A Mopti, des ménages ont indiqué avoir accueilli jusqu'à soixante personnes sous le même toit (IMC, in OCHA, 7 février 2013).

Ces estimations varient d'une région à l'autre : à Kayes, 50% des PDI vivaient encore en famille d'accueil et 22% dans des centres collectifs. Au Nord, les déplacés hébergés par des familles étaient bien plus nombreux : ils étaient 91% à Tombouctou, 70% à Gao et 61% à Kidal (OIM, juillet 2013).

Accélération des mouvements de retour

L'intervention militaire lancée en janvier 2013 pour reprendre le contrôle du Nord-Mali a apporté une lueur d'espoir aux centaines de milliers de déplacés internes (AFP, 24 janvier 2013). Une enquête sur les intentions de retour menée en février auprès des PDI a révélé que 93% des familles déplacées à Bamako avaient l'intention de regagner leurs foyers (OIM, 13 février 2013). Elles n'étaient qu'une minorité à vouloir rentrer immédiatement, la majorité projetant de reporter leur départ le temps d'une amélioration des conditions de sécurité ou de faire coïncider leur retour avec les calendriers scolaires et agricoles. En avril, 95% des PDI désiraient toujours regagner leurs terres d'origine, la plupart attendant le rétablissement de la sécurité. Les déplacés qui ne souhaitaient pas retourner dans le Nord étaient souvent des victimes directes de violences et de brutalités (OIM, juin 2013).

Si peu de retours ont été observés en 2012 (IDMC, Vue d'ensemble d'octobre 2012), la CMP a constaté des mouvements de population du Sud vers le

Nord depuis janvier et février 2013. Les premiers déplacés à prendre le chemin du retour ont été essentiellement des hommes, accompagnés de quelques proches, cherchant sans doute à évaluer la situation dans leurs régions d'origine ([CMP](#), 21 février 2013). D'autres sont rentrés pour réparer leurs maisons laissées à l'abandon en prévision de la saison des pluies. Dans l'enquête de février, 30% des PDI souhaitant rentrer ont mentionné le problème posé par l'endommagement ou la destruction de leur habitat. Si certains déplacés projetaient de regagner leurs terres d'origine pour pouvoir participer aux élections présidentielles de juillet, d'autres estimaient que la sécurité ne serait rétablie qu'après le scrutin. De nombreuses PDI sont néanmoins contraintes à prolonger leur déplacement, faute d'avoir les moyens d'entreprendre le voyage du retour ([The Guardian](#), 15 mai 2013; [OIM](#), juin 2013).

En mai 2013, pour la première fois depuis le mois de janvier, le nombre de PDI se déplaçant vers le Nord a été légèrement supérieur à celui des déplacés se dirigeant vers le Sud (environ 31 000 personnes dans un cas comme dans l'autre). La diminution graduelle du nombre de PDI depuis juillet 2013 confirme l'accélération des mouvements de retour vers le Nord ([CMP](#), 25 septembre 2013). Si la plupart des PDI rentrant chez elles ont invoqué l'amélioration de la sécurité au nord du pays comme leur principal motif de retour, d'autres personnes retournées ont choisi de regagner le Nord à défaut de pouvoir assumer le coût plus élevé de la vie dans les centres urbains du Sud ([OCHA](#), 3 mai 2013). Les mouvements de retour vers Mopti, Tombouctou et Gao ont fortement augmenté après la mi-2013, mais pas vers Kidal ([OCHA](#), 19 juillet 2013).

Besoins de protection

Menaces contre l'intégrité physique au nom de la charia

De nombreuses violations ont été signalées en

2012, dont des enlèvements, des viols, des flagellations publiques, des détentions et exécutions arbitraires et des extorsions aux postes de contrôle. Les groupes armés ont pillé maisons, hôpitaux, écoles, bâtiments publics et organismes d'aide ([HRW](#), 30 avril 2012; [AI](#), mai 2012). L'imposition d'une interprétation stricte de la loi islamique par Ansar Dine et le MUJAO à Tombouctou, Kidal, Gao et Douentza a semé la peur au sein de la population. De graves châtiments corporels ont été régulièrement infligés à ceux qui violaient les préceptes de l'islam. Les femmes devaient porter le voile et il était interdit de fumer et de boire. À la fin du mois de juillet 2012, un couple non marié a été lapidé à mort à Aguelhok ([BBC](#), 30 juillet 2012). Peu de temps après, un homme, accusé d'avoir volé du bétail, a été amputé d'une main ([Reuters](#), 9 août 2012). Au cours des semaines qui ont suivi, d'autres personnes ont subi un sort similaire ([Al Jazeera](#), 15 janvier 2013).

Intervention militaire et violence intercommunautaire

Avant l'intervention militaire en janvier 2013, les déplacés internes vivant dans le nord du pays ont déclaré avoir peur de la violence et de l'amalgame avec les groupes armés ([Sahara Médias](#), 8 septembre 2012). Les opérations militaires n'ont fait qu'accentuer les craintes de représailles, déjà palpables. Des cas de violences perpétrées contre les personnes à la peau claire du Nord en raison de leurs liens présumés avec les rebelles ont été signalés. Beaucoup ont fui Tombouctou et Gao après le pillage de leurs maisons ou de leurs magasins; d'autres ont pris les devants. Plusieurs hommes ont été passés à tabac lors de leur fuite ([IRIN](#), 31 janvier 2013).

Violences sexuelles et sexistes

Malgré les difficultés rencontrées en matière de collecte de données, plusieurs organisations humanitaires œuvrant au Mali ont indiqué que les viols et autres formes de violences sexistes représentaient l'une des principales préoccupations des personnes déplacées s'agissant de leur protection. Durant la crise, de nombreux cas de

femmes et jeunes filles enlevées par des groupes armés, retenues pendant plusieurs jours et rendues à leurs familles après avoir été violées, y compris lors de viols collectifs, ou battues, ont été signalés ([HRW](#), 30 avril 2012). Certains parents ont décidé de fuir le nord du Mali de peur que leurs filles ne subissent le même sort ([France Info](#), 9 août 2012).

Tous les groupes armés ont été impliqués dans des viols. Ansar Dine, AQIM et le MUJAO ont également forcé des jeunes filles à se marier avec des militants islamistes ([Watchlist](#), juin 2013). En 2012, le Sous-groupe sectoriel sur les violences sexuelles et sexistes a identifié plus de 2800 victimes de violences, dont 211 viols, 181 mariages forcés, sans compter les cas de violences physiques et psychologiques ([OCHA](#), 16 juillet 2013). On estime que seul un petit nombre de cas est signalé, les victimes craignant d'être stigmatisées ou de perdre leur dignité ([UNGA](#), 7 janvier 2013). Un témoin vivant à Gao a confié à des journalistes que tout le monde connaissait dans son entourage au moins une victime de violences sexuelles, mais que peu de ces femmes avaient reçu un soutien et des soins ([IRIN](#), 8 mai 2013). Par ailleurs, le pourcentage élevé de femmes et de filles déplacées à l'intérieur du pays indique que les violences et humiliations subies par les femmes, dans le nord ont été un élément déclencheur de déplacement pendant la crise.

Familles séparées par la violence

Des cas de séparation familiale ont pu être observés dès le début de la crise. Dans la précipitation du départ, certaines personnes déplacées ont affirmé ne pas avoir été en mesure d'emmener avec elles les membres de leur famille, telles les personnes âgées ([HRW](#), 30 avril 2012; [AI](#), mai 2012). Au Sud, la moitié des familles déplacées ont indiqué à la mi-2012 avoir été séparées ([HCR](#), 4 juillet 2012). En juin 2013, plus de 1500 enfants séparés et non accompagnés avaient été recensés ([UNICEF](#), juin 2013), la majorité ayant trouvé refuge dans les régions de Bamako et de Mopti

([UNICEF](#), juillet 2013). Ces enfants séparés et non accompagnés présentent des risques accrus de protection tels que la négligence, le manque d'accès à la nourriture et à l'éducation, le travail forcé et le trafic. Ils sont souvent les cibles privilégiées des groupes armés recrutant des enfants.

Le recrutement d'enfants soldats par les groupes armés

Le recrutement d'enfants soldats par les groupes armés a commencé peu après la prise du Nord. Selon l'UNICEF, début juillet 2012, au moins 175 enfants avaient été enrôlés, un chiffre sous-estimé selon les associations maliennes opérant dans le Nord ([Groupe sectoriel Education](#), août 2012). En mai 2013, la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies sur le sort des enfants en temps de conflit armé a inscrit le Mali sur la liste des pays tristement célèbres pour les violations commises en temps de guerre à l'encontre des droits des enfants ([Rapport du Secrétaire Général sur le sort des enfants en temps de conflit armé](#), 15 mai 2013). Tous les groupes armés (le MNLA, Ansar Dine, le MUJAO et AQIM) ont été accusés début 2013 de recruter des enfants soldats, pour le combat ou pour faire appliquer leur interprétation de la charia. Malgré le repli relativement rapide des rebelles vers les montagnes du Nord-Mali ou les pays voisins, le sort de la plupart des enfants enrôlés par ces groupes reste incertain. Si certains ont suivi les groupes armés, d'autres pourraient bien se cacher de peur de représailles de la part des forces gouvernementales ou des membres de leurs communautés ([Watchlist](#), juin 2013). Les enfants soldats démobilisés ayant pu rejoindre leurs familles sont revenus traumatisés, mal nourris et dans des conditions physiques déplorables. D'autres ont été arrêtés et remis aux autorités maliennes, restant parfois enfermés dans des prisons pour adultes pendant plusieurs semaines ([UNICEF](#), août 2013).

Manque de documents d'identité et faible participation aux affaires publiques

Certaines PDI sans papiers d'identité ont été

exposées à des risques menaçant leur sécurité et confrontées à des difficultés d'accès aux services de base ([OCHA](#), 26 août 2013). Dans certaines régions, elles ont dû s'acquitter de formalités onéreuses, voire parfois verser des pots de vin, pour obtenir de nouvelles cartes d'identité ([L'Indicateur du Renouveau](#), 20 février 2013). Le manque de documents d'identité entrave le retour des personnes déplacées, les exposant à des extorsions aux postes de contrôle établis par la police ou l'armée ([DRC](#), mai 2013).

Le gouvernement intérimaire du Mali a annoncé en janvier 2013 l'organisation d'élections présidentielles avant le mois de juillet ([Cabinet du Premier ministre du Mali](#), janvier 2013). Le premier tour s'est tenu le 28 juillet, six mois après le début de l'intervention militaire au nord et au centre du Mali, alors que la région de Kidal restait encore aux mains du MNLA. En raison de nombreux problèmes logistiques, des millions de cartes d'électeur (NINA) n'ont pu être remises à temps, empêchant un grand nombre de déplacés de participer au scrutin. Beaucoup étaient encore inscrits sur les listes électorales de leurs communes d'origine où leurs cartes avaient été envoyées. Aucune disposition n'avait été prise pour leur permettre de voter sans ce document dans leur lieu de déplacement. Certains sont parvenus, au prix d'efforts considérables, à récupérer leurs cartes en envoyant des membres de leurs familles les chercher ([The Guardian](#), 26 juillet 2013). Le pourcentage de cartes NINA distribuées reste incertain, les différentes sources évoquant des chiffres contradictoires allant de 25% à 70% ([VOA](#), 24 juillet 2013). Par ailleurs, près de 20 000 électeurs ont été inscrits sur les listes électorales alors que leurs lieux de résidence étaient inconnus, les empêchant de participer au scrutin. A l'instar d'autres maliens, les jeunes déplacés ayant atteint l'âge légal pour voter depuis le dernier recensement de 2009 n'ont pas pu s'inscrire sur les listes électorales ([RFI](#), 20 juillet 2013).

Besoins d'assistance des PDI dans les zones de déplacement et de retour

Les déplacés maliens ont un besoin d'aide urgent. Leur accès à la nourriture, au logement et aux moyens de subsistance reste toujours insuffisant dans le Sud. Si les organismes d'aide se déploient actuellement dans le Nord, le rétablissement des services publics se fait lentement. En juillet 2013, 92% des PDI ont exprimé avoir au moins un besoin. Seules 24% en moyenne ont indiqué avoir bénéficié d'une aide, même si d'importantes variations ont été constatées d'une région à l'autre ([OIM](#), juillet 2013).

Insécurité alimentaire

L'agitation politique qui a secoué le Nord du Mali s'est inscrite dans un contexte de grave insécurité alimentaire et de grande sécheresse. Les personnes les plus touchées sont des PDI pauvres, voire très pauvres, issues de populations pastorales nomades, habituées à couvrir 45 à 65% de leurs besoins alimentaires lors des marchés annuels. Ces marchés ont été fortement perturbés par le conflit, les vols, l'insécurité touchant les transports, l'interruption des chaînes de distribution traditionnelles du Sud vers le Nord et la flambée des prix des céréales.

La situation alimentaire s'est détériorée davantage au Nord, notamment dans la région de Gao, au lendemain des opérations militaires menées début 2013. Le renchérissement des prix et les pénuries ont incité les habitants à réduire leur ration alimentaire quotidienne ([Oxfam](#), 20 mars 2013). Les PDI bloquées à Tinzaouaten dans la région de Kidal près de la frontière algérienne ne pouvaient se permettre qu'un seul repas par jour et n'avaient aucun marché où se ravitailler ([MdM](#), 1er février 2013). La sécurité alimentaire s'est globalement améliorée à la mi-2013 grâce au niveau suffisant des précipitations, au réapprovisionnement des marchés, au renforcement de la sécurité et à l'intensification de l'aide humanitaire ([FEWS](#)

[NET](#), juillet 2013). Le Groupe sectoriel Sécurité alimentaire a cependant estimé en août 2013 que 3,5 millions de personnes étaient en proie à l'insécurité alimentaire, dont 1,4 million nécessitant une assistance immédiate ([OCHA](#), 5 août 2013). Les enfants étaient particulièrement touchés par ce problème dans la région de Gao, où les taux de malnutrition aigüe atteignaient 13,5% ([Centre d'actualités de l'ONU](#), 24 juillet 2013).

Plus d'un an après le début de la crise, les banques étaient toujours fermées dans le nord du pays, entravant encore davantage les achats de nourriture et la reprise des activités commerciales des personnes déplacées et retournées ([IRIN](#), 10 février 2013; [ECHO](#), 16 avril 2013). La réouverture des établissements bancaires amorcée en août 2013 représente une étape cruciale vers la reprise économique ([FEWS NET](#), août 2013).

Accès limité aux moyens de subsistance

Privées de leurs moyens de subsistance, les personnes déplacées ayant trouvé refuge dans le Sud ont eu du mal à joindre les deux bouts ([FEWS Net](#), 10 mai 2012). Les zones accueillant de nombreuses personnes déplacées, comme la région de Mopti, étaient elles-mêmes en proie à une extrême pauvreté et à une grave pénurie alimentaire et la malnutrition était en hausse en milieu urbain ([IRIN](#), 8 août 2012). Selon une évaluation menée en mai 2012 dans deux des six communes de Bamako, la majorité des PDI interrogées ont indiqué qu'avant leur fuite, elles exerçaient la profession de commerçants, fonctionnaires, agriculteurs, enseignants ou employés dans le secteur privé. La plupart ont été hébergées dans un premier temps par des proches et des familles d'accueil qui, bien qu'ayant conservé leur emploi, devaient subvenir non seulement à leurs propres besoins, mais également à ceux de leurs hôtes. Dans la commune V de Bamako, plus de 71% des personnes déplacées et des familles d'accueil ont déclaré être dans l'incapacité de répondre à leurs besoins fondamentaux; seules 3,7% d'entre elles connaissaient déjà ces difficultés avant la crise. A Kalaban

Coro, dans la périphérie de Bamako, ces pourcentages étaient respectivement de 65,8% et de 0,62% seulement. Dans ces deux communes, l'emploi a été cité comme étant l'un des besoins les plus fondamentaux, suivi par la nourriture et les articles ménagers de base ([ACTED/Welthungerhilfe](#), juin 2012). Suite à la crise, bon nombre de PDI ont vendu tout ou partie de leurs biens et plus de 65% des ménages se sont endettés pour payer le transport, le loyer, la nourriture, les soins de santé et les articles non alimentaires ([OCHA](#), 16 juillet 2013). A la mi-2013, 31% des ménages déplacés interrogés dans le Sud ont déclaré ne pas disposer de sources de revenu et 22% ont indiqué avoir un revenu occasionnel ([OIM](#), juillet 2013).

Les personnes pastorales déplacées subissent toujours les effets de la crise de 2012. Ayant perdu une partie de leur bétail au profit des groupes armés et n'étant plus en mesure de nourrir les bêtes restantes, beaucoup ont dû se résoudre à vendre leurs derniers animaux pour survivre, malgré la faiblesse des prix du marché ([OIM](#), juin 2013). Des attaques sporadiques se sont poursuivies dans les trois régions septentrionales du Mali. Beaucoup n'osent pas s'aventurer dans les villes qui ont été le théâtre d'affrontements entre la population locale et des personnes déplacées vivant à la périphérie. De nombreux éleveurs possédant encore du bétail ont regagné le Nord, où ils peinent à trouver des pâturages pour leurs bêtes ([IRIN](#), 13 août 2013).

Si le manque de moyens de subsistance dans les zones de déplacement incite souvent les PDI à rentrer chez elles, la situation économique prévalant dans les trois régions du Nord reste médiocre, les empêchant de reprendre leurs activités normales ([IPS](#), 12 avril 2013). La plupart des déplacés reviennent souvent sans rien et doivent repartir à zéro ([AFP](#), 14 mars 2013). La stabilisation des conditions de sécurité aidant, une lente amélioration voit le jour, même si elle reste fragile et limitée aux centres urbains ([FEWS Net](#), juillet 2013).

Besoins en logements

La question du logement est au cœur des préoccupations des personnes en situation de déplacement comme de celles ayant regagné leurs terres d'origine. Selon les dernières estimations, 17 à 35% des PDI en location, incapables de payer leur loyer, vivent dans la crainte d'être expulsées et 17 à 25% déménagent régulièrement afin de trouver un hébergement meilleur marché ou plus spacieux pour accueillir leurs familles nombreuses. En outre, 70% dorment avec leurs enfants ou dehors par manque de place (OCHA, 16 juillet 2013). Certaines PDI, déplacées dans un premier temps près de la frontière algérienne, où elles vivaient dans la misère la plus totale, ont été contraintes de reprendre la route en direction du Sud (FICR, 15 mars 2013). 30% des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête menée en février ont indiqué que leurs maisons avaient été endommagées ou détruites au cours des combats ou qu'elles n'avaient pas les moyens d'entretenir des structures déjà fragiles (OIM, 13 février 2013).

Les fortes pluies et inondations qui ont frappé plusieurs régions du Mali en août 2013 n'ont fait qu'aggraver les problèmes de logement. A Bamako, non moins de 60 % des maisons évaluées par l'OIM ont été totalement détruites, 25% sont inhabitables et 15% seulement ont été partiellement endommagées mais restent habitables (OIM, 3 septembre 2013).

Accès limité aux soins de santé

Le conflit a gravement entravé l'accès des personnes déplacées aux soins de santé en période de risques accrus de choléra, de rougeole, de poliomyélite et de méningite. Au plus fort de la crise, de nombreux centres de santé ont été pillés et leur personnel a été déplacé. À la mi-juin 2012, OCHA estimait que 1,3 million de personnes n'avaient pas accès aux soins de santé dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou et que 94% des établissements de santé présentaient des dysfonctionnements ou étaient fermés. Certains ont commencé à rouvrir au mois de juin (OCHA, 13 et 20 juin 2012).

Une enquête menée à Mopti et Ségou a révélé que les PDI devaient s'acquitter des frais médicaux dans les centres de santé, à l'exception d'un seul (Care et CRS dans OCHA, 7 février 2013). Le coût des soins de santé représente un obstacle pour les personnes déplacées à l'intérieur du Mali, les jeunes enfants en payant les plus lourdes conséquences (UNICEF, février 2013; ECHO, 16 avril 2013). Les dispensaires mobiles opérant encore dans le Nord-Mali avant janvier 2013 ont dû suspendre temporairement leurs activités face à la recrudescence de l'insécurité (ECHO, 16 avril 2013). Malgré l'amélioration de l'accès humanitaire à la mi-2013, permettant aux organisations d'aide de renforcer leur action, le retour du personnel médical et la réouverture des structures de santé restent lents. En août 2013, 65% des établissements de santé du Nord n'étaient pas opérationnels ou ne fonctionnaient qu'à moitié, contre 17% à l'échelle nationale (OCHA, 5 août 2013). L'accès aux soins de santé était encore plus limité pour les personnes déplacées loin des centres urbains et pour celles ayant fui les tensions ethniques et n'osant pas revenir en ville pour s'y faire soigner (MSF, 29 juillet 2013).

Prise en charge insuffisante des traumatismes psychologiques

Malgré le traumatisme subi par de nombreuses personnes déplacées, peu d'entre elles bénéficient d'un soutien psychologique, posant le problème des séquelles à long terme. Les enfants sont particulièrement touchés, certains restant traumatisés et terrifiés par les bruits forts, qui leur rappellent le conflit (OCHA, 19 juillet 2013; VOA, 27 juillet 2013). Les victimes de violences sexuelles et sexistes abandonnées par leurs conjoints ou leurs familles et vivant désormais en marge de la société ont tout particulièrement besoin d'aide (OCHA, 7 janvier 2013). En juillet 2013, seules 36% des femmes ayant dénoncé les violences subies ont bénéficié d'une prise en charge psychosociale, médicale ou juridique (OCHA, 16 juillet 2013).

Perturbation de la scolarité des enfants déplacés

Depuis le début de la crise, l'éducation d'environ

300 000 enfants dans le nord du Mali est compromise ([UNICEF](#), 6 juillet 2012). Selon le Groupe sectoriel Education de l'ONU, 80% du personnel enseignant a été déplacé et la plupart des écoles ont été pillées ou incendiées. L'enseignement a été suspendu dans les trois régions septentrionales ([Groupe sectoriel Education](#), 11 juillet 2012). Sur les 90 000 enfants déplacés dans le sud et le centre du Mali, 49% n'étaient pas scolarisés à la mi-juillet ([OIM](#), juillet 2013). Certains des enfants déplacés ayant pu être inscrits à l'école feraient l'objet de discrimination, car considérés comme venant de l'Azawad ([Groupe sectoriel Education](#), juin 2012). Les programmes d'alimentation scolaire, qui incitent les enfants à rester à l'école, sont très limités ([Groupe sectoriel Education](#), 13 août 2012; [WFP](#), 2 septembre 2013). Certains enfants déplacés, habitués à recevoir un enseignement en langue arabe, ne parlent pas bien français. La pauvreté de leurs familles, la faim qui les tenaille et leur mauvais état de santé ont également des répercussions sur leur scolarité ([OCHA](#), 5 avril 2013).

L'accès à l'éducation s'est détérioré encore davantage au lendemain de l'intervention militaire de 2013, tant pour les enfants vivant dans le nord, que pour ceux déplacés dans le Sud, en particulier à Ségou et Mopti. Au Sud, la scolarité de 81 000 autres enfants a été perturbée par le conflit, le déplacement des enseignants, la destruction ou le pillage des écoles et la présence de munitions non explosées. Les nouveaux épisodes de violence ont porté à 754 000 le nombre d'enfants maliens dont l'accès à l'éducation a été compromis ([Groupe sectoriel Education](#), 12 février 2013).

Les écoles ont commencé à rouvrir leurs portes au Nord quelques semaines après la déroute des islamistes ([IRIN](#), 4 février 2013) mais dans des conditions difficiles. Une évaluation menée en mars dans la région de Mopti a révélé une pénurie générale d'enseignants et de personnel administratif, de matériel pédagogique, de cantines opérationnelles et d'infrastructures d'hygiène et

d'assainissement. Les enfants déplacés faisaient partie de ceux ayant le plus de difficultés à fréquenter l'école ([Intersos](#), 8 mai 2013). En juin, 54% des écoles du nord du pays avaient rouvert leurs portes, mais manquaient toujours de personnel enseignant et de matériel pédagogique ([UNICEF](#), juin 2013). Dans les écoles fonctionnelles, des programmes d'apprentissage accéléré sont en cours ([OCHA](#), 19 juillet 2013).

Réponse nationale

Cadre juridique et d'intervention

Le Mali a signé la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) en 2009 et l'a ratifiée en décembre 2012. En octobre 2013, aucune mesure n'avait été prise pour en favoriser la mise en œuvre.

Le gouvernement d'union nationale du Mali, formé le 20 août 2012, avait pour missions principales de reprendre le contrôle des régions septentrionales touchées par le conflit et d'organiser des élections présidentielles. Le ministère de l'Action humanitaire, de la Solidarité et des Personnes âgées (MAHSAP), mis sur pied par le gouvernement intérimaire en avril 2012, était chargé de la mise en place et de la coordination de l'aide aux personnes affectées par le conflit et la crise alimentaire. En juin 2013, aux termes d'un remaniement ministériel, ces attributions ont été transférées au tout nouveau ministère de l'Economie et de l'Action humanitaire ([Le Zénith Balé](#), 25 juin 2013). Si un certain nombre de nouveaux ministères ont été mis en place par l'administration Keïta en septembre 2013, pour l'heure, aucun agent de coordination nationale n'a été spécifiquement désigné pour les PDI.

En juillet 2012, le gouvernement intérimaire a établi un projet de feuille de route pour la transition politique, mettant l'accent sur l'action humanitaire, la solidarité, la lutte contre la pauvreté

et la protection sociale. Ces programmes ont été mis en œuvre en 2012 et 2013 sous la supervision du MAHSAP. Le gouvernement a participé à l'évaluation du nombre de personnes déplacées et de leurs besoins, identifié de nouveaux couloirs humanitaires et élaboré un plan national d'action humanitaire ([Cabinet du Premier ministre du Mali](#), 12 juillet 2012).

Aide humanitaire et programmes gouvernementaux pour aider les PDI à regagner le Nord

Tout au long de l'année 2012, différents ministères et agences ont dirigé des programmes d'aide humanitaire pour la distribution de nourriture et de médicaments et la lutte contre le choléra. Des soins de santé gratuits ont été dispensés à Mopti et dans les trois régions du Nord (IDMC, *Vue d'ensemble*, 2012). Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), chargé d'analyser le niveau d'insécurité alimentaire et d'identifier les régions à risques, a lancé en novembre 2012 un programme de sécurité alimentaire en faveur des PDI et de leurs familles d'accueil dans le sud et le centre du Mali ([L'Indépendant](#), 23 novembre 2012). Début juin 2013, les évaluations plus approfondies prévues dans les régions septentrionales, tout juste sécurisées, n'ont pu être menées en raison du mauvais état des finances du CSA et de la forte diminution des stocks alimentaires nationaux liée au manque de fonds ([Le Républicain](#), 7 juin 2013).

En août 2013, le ministère de l'Économie et de l'Action humanitaire a été chargé d'assurer la fourniture d'électricité pour trois mois aux régions du Nord ([L'Indicateur du Renouveau](#), 5 août 2013). L'engagement du ministère de l'Administration territoriale de rétablir rapidement les services administratifs a été entravé par l'endommagement et la destruction de bâtiments publics, l'absence de certains fonctionnaires et le manque de meubles et autres biens. En août 2013, le gouvernement a promis 250 000 francs CFA (500\$) pour couvrir les coûts de transport et de réinstallation des fonctionnaires rentrant chez eux ([IRIN](#), 21 août 2013).

La mainmise du MNLA sur Kidal empêche l'État malien de rétablir sa présence dans cette région. Les rebelles touareg et Bamako ont signé un cessez-le-feu en juin à la veille des élections, permettant le retour des troupes maliennes ([BBC](#), 18 juin 2013). Néanmoins, les négociations sur le statut de Kidal ont été reportées à une date ultérieure, le MNLA prévoyant de proposer l'autonomie au nouveau gouvernement ([AFP](#), 4 août 2013). La situation sécuritaire reste instable malgré la retraite des groupes armés, dont les combattants se fondent dans la population locale ou se regroupent dans les pays voisins, en Libye notamment ([Jeune Afrique](#), 22 juillet 2013). Fin septembre, les séparatistes touareg, accusant le gouvernement de ne pas respecter l'accord conclu en juin, ont suspendu leur participation aux négociations de paix ([BBC](#), 26 septembre 2013).

La recrudescence des tensions inter-ethniques a incité le gouvernement intérimaire du Mali à mettre en place une Commission de dialogue et réconciliation en avril 2013 ([Présidence de la République](#), 10 avril 2013). Certains hommes politiques et acteurs de la société civile estiment néanmoins que sa composition n'est pas représentative ([RFI](#), 13 avril 2013; [APA](#), 4 mai 2013). En juillet, les membres de la commission ont entamé un processus de consultation à l'échelle nationale, en commençant par Kidal ([Xinhua](#), 9 juillet 2013).

Rôle des acteurs de la société civile

La société civile malienne est l'une des plus actives d'Afrique de l'Ouest. Les acteurs de la société civile ont fait don de vivres, de médicaments et de vêtements et envoyé des convois vers le nord du Mali. La Croix-Rouge malienne, Cri du Cœur, le Collectif des Ressortissants du Nord (COREN), le Haut conseil islamique malien et les membres de la diaspora malienne comptent parmi les principales ONG (IDMC, *Vue d'ensemble*, 2012). Saison, une ONG issue de la diaspora malienne, a offert de la nourriture et des nécessaires scolaires, notamment à des familles déplacées récemment rentrées à Gao ([Le Reporter](#), 9 août 2013). En août,

un autre organisme d'aide sociale, Tassaght, a annoncé un programme pour aider les éleveurs nomades de retour au Nord-Mali à reconstituer leurs cheptels ([IRIN](#), 13 août 2013).

Des organisations de la société civile ont rencontré des personnes déplacées dans plusieurs régions du pays, notamment à Kidal, pendant la période précédant les élections, pour leur expliquer comment y participer ([L'Essor](#), 6 août 2013). Ces organismes et le nombre important des associations des PDI dans le pays peuvent contribuer à consolider la gestion des affaires publiques et la démocratie, mais ils disposent de moyens limités et dépendent souvent étroitement de leurs homologues gouvernementaux ([MINUSMA](#), 9 août 2013).

Réponse internationale

La crise de 2012 a obligé les partenaires internationaux au développement du Mali à réorienter leurs efforts vers une action humanitaire d'urgence. Sous l'effet du manque de fonds et de la lenteur du processus de transition, l'assistance fournie aux personnes déplacées et aux familles d'accueil a été insuffisante au cours des douze derniers mois. Non seulement les victimes du conflit ont toujours besoin d'une aide humanitaire, mais il leur faut d'urgence une assistance à long terme pour leur permettre de se réinstaller, de se reconstruire et de reprendre le cours normal de leur vie.

La recherche de solutions durables passe par une réponse globale aux besoins des personnes déplacées internes. Il est nécessaire que les acteurs humanitaires et du développement travaillent côte à côte pour renforcer la capacité des PDI à faire face aux difficultés qui les attendent tout au long du chemin menant à la reconstruction, à la paix et à la stabilité. Malheureusement, le financement de l'Appel de fonds consolidé (CAP) lancé par les Nations Unies pour 2013 reste insuffisant, compromettant les efforts entrepris actuellement

et exposant les déplacés à un état de vulnérabilité prolongée.

Amélioration de l'accès humanitaire mais inégalité de l'aide au niveau national

Malgré l'occupation du Nord par les islamistes et le retrait des organisations internationales, plusieurs organismes, dont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Médecins du Monde (MdM), Action Contre le Faim (ACF), Solidarité Internationale et Médecins Sans Frontières (MSF), ont continué à œuvrer dans les trois régions septentrionales du Mali ([IRIN](#), 18 avril 2013). En novembre 2012, Ansar Dine a autorisé l'intervention des organisations humanitaires dans les zones placées sous son contrôle, essentiellement à Tombouctou ([BBC](#), 6 novembre 2012). La plupart des ONG internationales se sont vu interdire l'accès aux zones touchées par le conflit après l'intervention militaire de janvier 2013 ([IRIN](#), 18 janvier 2013). Le rapide rétablissement de la sécurité dans les villes du Nord par les forces militaires a permis à ces organisations de planifier un renforcement de leurs activités dans les régions septentrionales ([IRIN](#), 6 février 2013). A la mi-juin, sur les 120 organisations internationales opérationnelles au Mali, 55 œuvraient au Nord, la plupart à Tombouctou et à Gao, car seules certaines zones rurales de Kidal étaient accessibles ([OCHA](#), 21 juin 2013). Fin août, seule une ONG menait des programmes d'éducation à Kidal ([OCHA](#), 30 août 2013). Au Sud, l'essentiel de l'aide humanitaire transite vers les régions de Mopti, Ségou, Bamako et Koulikoro; au Nord, la plupart des ONG œuvrent à Gao, Tombouctou et, dans une moindre mesure, Kidal.

Besoins de financement de l'aide humanitaire et du développement

En décembre 2012, les Nations unies ont lancé un appel de fonds consolidé pour le Mali d'un montant de 370 millions de dollars, ayant pour objectifs stratégiques de

- réduire la mortalité et la morbidité au sein des communautés vulnérables;

- contribuer à la protection des personnes et des communautés affectées par les crises, notamment les PDI, les victimes de violences basées sur le genre et de violations des droits de l'homme, les enfants associés aux groupes armés et menacés par les restes explosifs de guerre;
- contribuer à renforcer les capacités de résilience et les moyens de subsistance des personnes et des communautés affectées;
- élargir l'espace humanitaire et améliorer les interventions humanitaires et leur coordination.

ou l'installation dans une autre partie du pays des personnes ayant déjà fui leurs foyers. Plus longtemps les PDI sont contraints de vivre loin de leurs terres d'origine et de leurs moyens de subsistance, plus grands seront leurs besoins. Leur sécurité restant compromise, ces personnes pourraient continuer à prendre prématurément le chemin du retour dans des conditions précaires et potentiellement dangereuses.

Malgré des besoins humanitaires criants, le financement du CAP est resté insuffisant. Le montant de l'appel de fonds a été révisé en juillet 2013 à 475 millions de dollars. A la fin du mois de septembre, seuls 37,5% de ces besoins étaient couverts. Le Groupe sectoriel Protection était financé à 33,5% seulement; les clusters s'occupant de la nutrition, de l'éducation, de l'eau, hygiène et assainissement et des articles non alimentaires (NFI) l'étaient encore moins ([FTS](#), 30 septembre 2013).

Lors d'une conférence internationale de donateurs organisée en mai 2013 à Bruxelles, des promesses de dons d'un montant de 3,25 milliards d'euros (environ 4,34 milliards de dollars) ont été annoncées ([AFP](#), 15 mai 2013). Bien qu'il s'agisse d'une initiative positive, la plupart de ces dons n'ont pas été distribués et la capacité d'absorption de cette aide par le pays suscite des inquiétudes en l'absence de garanties appropriées en termes de gestion et de transparence ([IPS](#), 16 mai 2013). Certaines communautés ont indiqué ne pas avoir reçu l'aide qui leur était destinée ([IRIN](#), 5 août 2013).

Un financement adéquat est crucial pour évaluer et répondre correctement aux besoins de protection et d'aide des personnes déplacées et retournées. L'absence de ressources compromet le rétablissement de la stabilité après le conflit, risquant de provoquer de nouveaux déplacements et d'entraver le retour, l'intégration locale

L'Observatoire des situations de déplacement interne

L'observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre ou IDMC) a été créé en 1998 par le Conseil norvégien pour les réfugiés à la demande des Nations Unies et afin d'élaborer une base de données mondiale sur le déplacement interne. Plus de dix ans après, il demeure la principale source d'information et d'analyses sur les déplacements internes provoqués par les conflits et la violence dans le monde.

L'objectif de l'IDMC est de soutenir une meilleure réponse nationale et internationale aux situations de déplacement interne et le respect des droits des personnes déplacées internes (PDI) qui sont souvent parmi les personnes les plus vulnérables. Il vise également à promouvoir des solutions durables pour les personnes déplacées à travers le retour, l'intégration locale ou la réinstallation ailleurs dans le pays.

L'IDMC concentre son action sur les activités suivantes:

- Suivi et élaboration de rapports sur les déplacements internes provoqués par les conflits, la violence généralisée et les violations des droits de l'homme;
- Recherche, analyse et plaidoyer pour les droits des personnes déplacées;
- Formation et renforcement des capacités sur la protection des personnes déplacées;
- Contribution au développement de standards et directives sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'Observatoire des situations de déplacement interne et la base de données: www.internal-displacement.org

Contact:

Sebastián Albuja

Chef du département Afrique et Amériques

Tél.: +41 22 799 07 08

Mobile: +41 78 806 83 08

Courriel: sebastian.albuja@nrc.ch

Elizabeth J. Rushing

Analyste de pays

Tél: +41 22 795 07 43

Courriel: elizabeth.rushing@nrc.ch

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

Conseil norvégien pour les réfugiés

Chemin de Balxert 7-9

1219 Genève, Suisse

Tél: +41 (0)22 799 0700

Fax: +41 (0)22 799 0701

www.internal-displacement.org